



## Compte rendu – Assemblée générale électorale

**Mercredi 27 novembre 2024 – 18h**

---

### Ordre du jour :

Renouvellement des membres du comité directeur de l'Alliance Dijon Natation.

---

Le 27 novembre 2024, les membres de l'association Alliance Dijon Natation (ADN) se sont réunis en Assemblée Générale électorale, à l'Université de Bourgogne (UFR STAPS).

Les convocations à cette assemblée ont été envoyées par mail le 15 novembre 2024. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par M. Hatim Chamchi, président de l'ADN.

Conformément aux statuts de l'Alliance Dijon Natation, le vote a eu lieu à bulletin secret par voie électronique, au moyen de la solution **BALOTILO**. Les membres ayant reçu une procuration ainsi que les personnes ne pouvant pas voter par voie électronique ont participé au moyen d'un bulletin de vote papier.

Les candidats à une siége au comité directeur de l'Alliance Dijon Natation sont :

BERNARD Frédéric  
BOUCHAREB Farid  
CHAMCHI Hatim  
COLOBERT Briac  
DAMOUR Mathieu  
DELEVAL Geoffroy  
GUILLAIN Rachel  
GRIVEY Aurélien  
HECKER Arnaud  
LE BAIL Christophe  
LEGRAND Pascale  
MAGER Denis  
MILLOT Patrice  
NOGUES Maunia  
PERCHE Laurence  
PINATON Frederic  
SIGNORET Philippe  
TARDY Julien  
TILLEROT Éric

Chaque membre candidat est invité à se présenter lors de l'assemblée générale et à présenter ses motivations pour intégrer le comité directeur du club.

À la suite de la présentation des candidats, il est procédé au premier tour de l'élection. Les votes électroniques sont déclenchés par l'envoi d'un mail aux membres présents.

Il est procédé au dépouillement des bulletins papier et au décompte de ceux-ci. Cette tâche est effectuée par Madame Emma QUIGNARD et Monsieur Aurélien GABERT, membres et salariés de l'association.

Les résultats du premier tour sont les suivants :

<b>RESULTATS</b>		Nombre de votants :	75
<b>Election du comité directeur 27 Novembre 2024</b>		Nombre de votes nécessaires :	39
	Résultats vote papier	Résultats vote dématérialisé	<b>Total</b>
<b>BERNARD frederic</b>	14	48	<b>62</b>
BOUCHAREB Farid	8	23	<b>31</b>
<b>CHAMCHI Hatim</b>	13	52	<b>65</b>
COLOBERT Briac	6	23	<b>29</b>
<b>DAMOUR Mathieu</b>	15	49	<b>64</b>
<b>DELEVAL Geoffroy</b>	13	45	<b>58</b>
GUILLAIN Rachel	12	26	<b>38</b>
<b>GRIVEY Aurélien</b>	14	45	<b>59</b>
HECKER Arnaud	14	32	<b>46</b>
<b>LE BAIL Christophe</b>	13	37	<b>50</b>
<b>LEGRAND Pascale</b>	16	46	<b>62</b>
MAGER Denis	13	44	<b>57</b>
<b>MILLOT Patrice</b>	12	39	<b>51</b>
<b>NOGUES Maunia</b>	10	29	<b>39</b>
PERCHE Laurence	8	22	<b>30</b>
PINATON Frederic	10	30	<b>40</b>
<b>SIGNORET Philippe</b>	17	47	<b>64</b>
<b>TARDY Julien</b>	14	48	<b>62</b>
<b>TILLEROT Eric</b>	15	45	<b>60</b>

Conformément aux statuts de l'ADN, Article 11 :

*Sont élus au premier tour de scrutin les candidats ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés.*

Les candidats dont le nom est surligné en vert dans le tableau ci-dessus sont donc élus membres du comité directeur.

Il est procédé à un second tour.

Les votes électroniques sont déclenchés par l'envoi d'un mail aux membres présents.

Il est procédé au dépouillement des bulletins papier et au décompte de ceux-ci. Cette tâche est effectuée par Madame Emma QUIGNARD et Monsieur Aurélien GABERT, membres et salariés de l'association.

Les résultats du second tour sont les suivants :

<b>RESULTATS</b>		Nombre de votants :	75
<b>Election du comité directeur 27 Novembre 2024</b>		Nombre de votes nécessaires :	19
	Résultats vote dématérialisé	Résultats vote papier	<b>Total</b>
BOUCHAREB Farid	18	8	<b>26</b>
COLOBERT Briac	16	8	<b>24</b>
GUILLAIN Rachel	21	10	<b>31</b>
PERCHE Laurence	22	9	<b>31</b>

Conformément aux statuts de l'ADN, Article 11 :

*Au second tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité relative. Pour être élu, le candidat doit en tout état de cause obtenir au moins un quart des voix des votants.*

Les candidats dont le nom est surligné en vert dans le tableau ci-dessus sont donc élus membres du comité directeur.

Le nouveau comité directeur de l'Alliance Dijon Natation convient d'une date pour une réunion de comité directeur durant laquelle le bureau directeur du club sera élu.

La séance est levée.